

Spécialités : Toutes

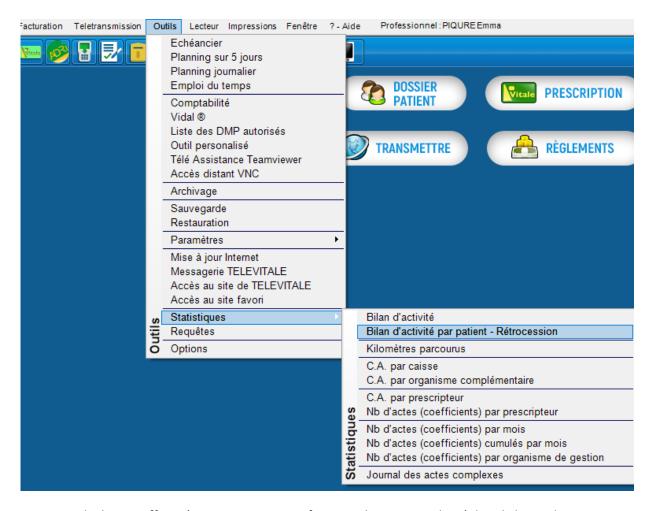
Calculer la rétrocession d'un remplaçant

Mis à jour en avril 2025



Dans le cadre d'une télétransmission pour un remplaçant, vous disposez d'outils pour calculer le montant de la rétrocession.

Cette fonction est accessible par le menu Outils- statistiques-bilan d'activité par patient-rétrocession.



Les calculs sont effectués par rapport au professionnel courant, indiqué dans la barre de menu. Ainsi, si le professionnel courant est un professionnel de santé (docteur, infirmier), le logiciel prend en compte uniquement les factures ou les actes du professionnel sélectionné. Cependant si le professionnel courant est un centre de santé, le logiciel prend en compte toutes les factures ou tous les actes des professionnels rattachés au centre de santé.



Il est possible de basculer rapidement d'un professionnel de santé à l'autre de la manière suivante :

- Choisir une statistique et saisir les paramètres
- Afficher la fenêtre de résultat
- Choisir un autre professionnel dans le menu professionnel courant (sans fermer la fenêtre de résultat)
- Cliquer sur le bouton « paramètre » puis « OK » (sans fermer la fenêtre de résultat)

Bilan d'activité par patient - Rétrocession

Cette statistique travaille sur la date des actes et non pas sur la date des factures. Elle permet d'obtenir la liste complète des actes facturés pour un professionnel sur une période, ainsi que le montant total.

Exemple : une facture datée du 10/01/19 et contenant des actes de décembre 2018 et janvier 2019. Si on interroge le bilan d'activité de janvier 2019, seul les actes de janvier 2019 seront pris en compte. Les actes de décembre 2018 n'apparaîtront dans le bilan d'activité bien que la facture soit datée du 10 janvier 2019.

Par défaut les factures à l'état "chargés et à charger" ne sont pas prises en compte. Si vous souhaitez les prendre en compte il faut cocher la case « tenir compte des factures chargées et à charger »

Vous pouvez afficher le bilan d'activité pour un ou plusieurs secteurs en utilisant le bouton choisir. Il faut au préalable affecter un secteur dans la fiche des patients. Par défaut le bilan est calculé pour tous les secteurs.

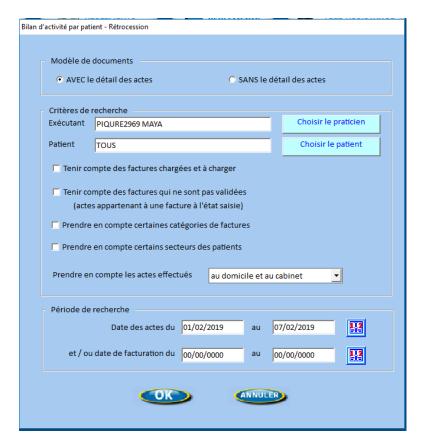
Pour les centres de santé, il est également possible de choisir une provenance (ville, hôpital, clinique, maison de retraite, HAD) ou une spécialité (dans le cas d'un centre polyvalent). La provenance du patient doit être au préalable enregistré dans la prescription.

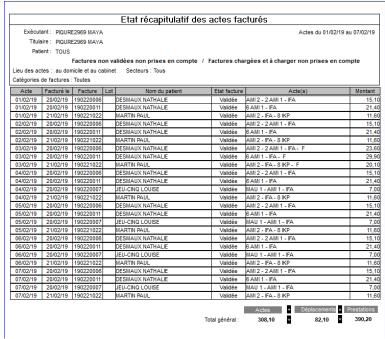


Bilan d	l'activité par patie	ent - Rétrocession					
	- Modèle de (documents ————					
	AVEC le détail des actes SANS le détail des actes						
	Critères de recherche						
	Exécutant	PIQURE Emma			Choisir le praticien		
	Patient	TOUS			Choisir le patient		
☐ Tenir compte des factures chargées et à charger							
	☐ Tenir compte des factures qui ne sont pas validées (actes appartenant à une facture à l'état saisie)						
	Prendre en compte certaines catégories de factures						
	☐ Prendre en compte certains secteurs des patients						
	Prendre en compte les actes effectués au domicile et au cabinet						
	Période de recherche						
		Date des actes du	00/00/0000	au 0	0/00/0000	12	
	et / ou	date de facturation du	00/00/0000	au 0	0/00/0000		
		OK		ANNULER			



Exemple 1 : calcul de l'activité sur une semaine.





Sur la période du 01/02/2019 au 07/02/2019, il a été calculé 390.20 euros.



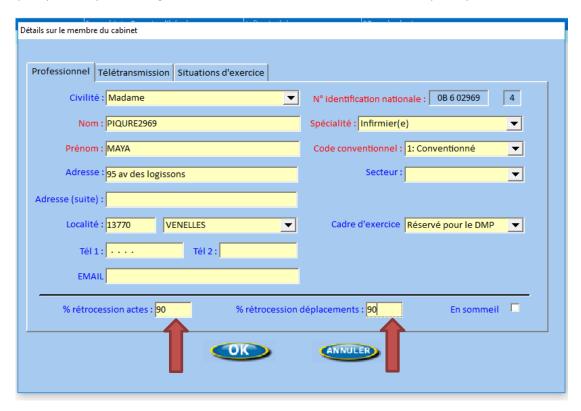
Si vous retenez un pourcentage de rétrocession, le logiciel peut calculer et inclure ce taux sur le total pour avoir le montant exact à rétrocéder.

Pour cela il faut aller sur « Fichiers – membres du cabinet », sélectionner le

PS et « modifier » Puis indiquer le pourcentage de rétrocession sur les actes

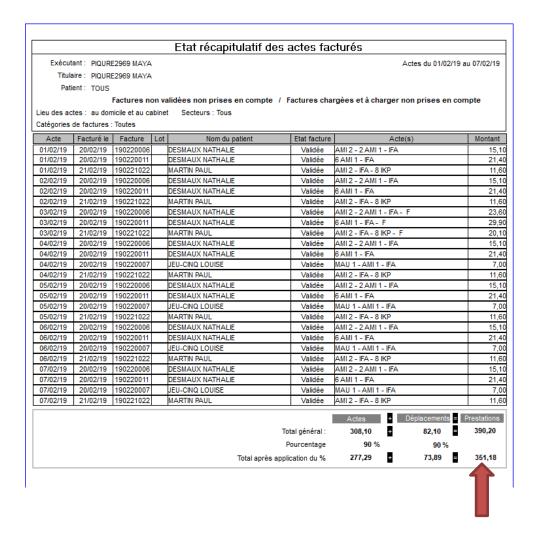
et sur les déplacements

Exemple : pour un pourcentage de rétrocession de 10%, il faut mettre 90% pour que le calcul suivant :



Pour 100 euros gagnés par le titulaire, il faudra rétrocéder 90 euros.





Sur cet exemple, la période du 01/02/2019 au 07/02/2019, il faudra rétrocéder 351,18 euros.